Le Rempart

Fait de la
PARTICIPATION:
la vraie forme de vivre

Responsable: ADI GUENOUN

Rédaction - Administration 2418, Central Windsor, 19, Ont. N8W 4J3 Tél: 948-9322 ----- 948-2522

Affranchissement de retour garanti - Return postage guaranteed

8 ième année No 15 - 25 août 1975

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MINORITÉS DE LANGUE FRANÇAISE

Le Groupe de travail sur les minorités de langue française s'est réunie à Ottawa du 28 au 31 juillet 1975 afin d'entreprendre la première étape de son étude-synthèse.

Le Groupe, mis sur pied par la communauté francophone minoritaire au Canada doit faire le point sur les aspirations de cette communauté, plus particulièrement au Chapitre du développement culturel des groupes minoritaires d'expression française à travers le pays. Dans son rapport final, le groupe décrira les besoins des groupes minoritaires francophones aux programmes d'aide du Secrétariat d'Etat. Présentement il est à faire le point sur les réalisations de ces groupes depuis l'institution des programmes d'aide du gouvernement et il se penche sur les objectifs de ces programmes tels qu'ils ont évolué depuis 1969. Depuis, les projets de recherche décrivant les besoins des communautés minoritaires sont à l'étude.

Des mécanismes ont été prévus pour permettre aux groupes concernés de faire connaître leurs besoins et leurs recommendations. Tout groupe ou individu intéressé peut faire parvenir un mémoire au Groupe de travail avant le 10 septembre prochain. Les groupes ou individus désireux de rencontrer le comité sont priés de s'adresser au;

Comité de travail sur les minorités
des langues françaises
C.P. 62
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3BA
(204) 257 3866

C.C.A.F.O. parrainera un colloque sur la vie culturelle des francophones

Le Conseil consultatif des affaires culturelles, sous l'égide du Ministère des Affaires Culturelles et des Loisirs, parrainera un colloque sur la vie culturelle des franco-ontariens.

Les objectifs de ce colloque sont, premièrement d'identifier les besoins des franco-ontariens en matière de culture et, deuxièmement, de formuler des recommandations destinées à répondre à ces besoins.

On a nommé un comité de planification dont le président en est Omer Deslauriers, président du Conseil Consultatif des Affaires Franco-ontariennes, et les

(Suite à la page 7)

Le comité d'action sur les services de santé en langue française invite la participation des francophones

Ce groupe a été créé en mars dernier, par arrêté-en-conseil, pour étudier les effets que pourrait avoir la langue sur la qualité des services de la santé disponibles aux francophones de l'Ontario. Reconnaissant le fait que des difficultés de langue peuvent affecter les services de santé, le comité doit identifier les endroits où les services de santé ne seraient pas disponibles ou accessibles à cause de difficultés de la langue et ensuite, doit offrir des recommendations sur des lignes de conduite qui améliorent la disponibilité et l'accessibilité de ces services

On demande de soumettre les mémoires au secrétariat du Comité, 7e étage, Hepburn block, à Queen's Park, avant le 8 septembre. Les individus ou les groupes désirant comparaître devant le comité sont également priés d'en faire la demande d'ici septembre. On a déjà décidé de tenir des audiences à Timmins, le 19 septembre et à Sudbury, le 3 octobre. On demande aux personnes intéressées à participer d'en aviser le secrétariat.

Les membres qui siègent avec le docteur Dubois sont: M. le docteur Marc Colonnier, Ottawa, M. le docteur Jérôme Corbeil, de Rockland, Mlle Albina Gagnon S.P., de Timmins, Mlle Gilberte Paquette S.C.O., d'Ottawa, M. le docteur Jean-Marie Rochefort, de North Bay, Mlle Laura Sabourin, de Cornwall et M. Onésime Tremblay, de Sudbury.

Le secrétariat est sous la direction du coordinateur M. Jean Guy Bigras, anciennement du Ministère du trésor, de l'Economie et des Affaires Intergouvernementales.

Réf.: J.G. Bigras
Tél: (416) 965-7956

PRO-MOTION: MOLÉAULE EN PROVINCE

En 1975-76, Direction-Jeunesse met sur pied une agence de promotion pour les jeunes artistes franco-ontariens.

Pro-motion a pour but de fournir un outil à l'artiste franco-ontarien afin de l'aider à se faire connaître ainsi que son art, dans son milieu et aussi ailleurs en province.

Le projet tentera d'atteindre les jeunes qui oeuvrent dans les disciplines artistiques telles la peinture, la sculpture, l'écriture, le théâtre, la musique, la danse, le macramé, la céramique, la photographie, le batik, le tissage et la poterie. PRO-MOTION tracera cependant une ligne entre l'art et l'artisanat puisque nous craignons que la créativité soit réduite de beaucoup et que l'on tombe dans la production à la chaîne.

Mémoire de l'A.C.F.O. sur la politique de l'immigration

L'Association canadienne-française de L'Ontario a été fondée en 1910 dans le but de promouvoir les intérêts des francophones qui résident en Ontario.

A ce titre, l'ACFO s'intéresse à tout ce qui peut influencer la vie et le développement de la francophonie ontarienne.

Dans le passé, la question de l'immigration n'apparaissait pas parmi les priorités de l'ACFO. Notre intérêt s'est accru avec la publication du Livre Vert.

Nous sommes conscients que la question de l'immigration dépasse le secteur linguistique. Les autres dimensions de cette question à savoir: main-d'oeuvre, réfugiés, etc. . . sont à ce point complexes que l'ACFO laisse à des organismes plus spécialisé le soin de les traiter. Nos réflexions, dans le présent mémoire, se limiteront à la question linguistique et culturelle.

Jusqu'à tout récemment, la communauté franco-ontarienne a été passablement désintéressée de la question de l'immigration. On peut aller jusqu'à dire qu'il y avait peu d'accueil à l'égard des immigrants. Il est difficile d'expliquer cette résistance; on peut tout simplement la déplorer.

Depuis le milieu des années 1960, les Franco-Ontariens ont découvert que l'immigration pouvait être un apport précieux au développement de leur collectivité. Il n'est pas rare aujourd'hui de constater au sein des groupes franco-ontariens des francophones qui ne sont pas d'origine canadienne.

Il est facile de constater que la collectivité francophone de l'Ontario est en voie de devenir un groupe multiculturel.

Cette transformation au sein de la société franco-ontarienne s'opère normalement quoiqu'il soit encore difficile d'en saisir les conséquences.

Suite aux études qui ont été entreprises depuis quelques années sur la question de l'immigration, il est possible de constater que les immigrants de langue française se sont surtout dirigés vers le Québec; le nombre des immigrants de langue française vers les autres provinces est relativement peu élevé et a tendance à diminuer. Par contre, les immigrants de langue anglaise se sont surtout dirigés vers les autres provinces, dont l'On-

(Suite à la page 4)

Comment obtenir la subvention de $1,500 accordée aux acheteurs de logement de l'Ontario

REGIME DE SUBVENTION AUX ACHETEURS DE LOGEMENT DE L'ONTARIO

Cette subvention de $1,500, accordé aux acheteurs d'un logement en Ontario, a pour but de bénéficier aux personnes domiciliées en Ontario qui achètent ou construisent leur **premier** logement en Ontario entre le 8 avril et le 31 décembre 1975.

Cette subvention se verse en trois paiements.

Premier paiement: $1,000

Dès qu'elle a acheté ou construit son logement **et qu'elle l'occupe** à titre de résidence principale, toute personne qui achète ou construit son premier logement peut soumettre une demande au ministre du Revenu pour que la première tranche de la subvention, soit $1,000, lui soit versée dans le cadre du régime de subvention aux acheteurs de logement.

Paiements suivants: 2 x $250

Si le requérant qui a reçu la première tranche de la subvention reste propriétaire de son logement et continue à y demeurer, il peut demander le versement de $250 durant chacune des deux années qui suivent. Il peut faire cette demande une année plus tard et deux ans plus tard, à compter de la date où la première tranche de la subvention lui a été octroyée.

Exemple:

advenant que la date d'octroi des $1,000 soit le 1er août 1975, la demande pour le deuxième paiement de $250 pourrait se faire dès le 1er août 1976 et celle pour le troisième paiement de $250 dès le 1er août 1977.

Personnes admissibles

Pour être admissibles au régime de subvention aux acheteurs de logement de l'Ontario, les candidats doivent remplir TOUTES les conditions suivantes:

- le candidat doit avoir au moins 18 ans au moment où il fait sa demande,
- le logement doit être le premier que le candidat, son conjoint, son copropriétaire ou le conjoint de son copropriétaire possède et occupe à titre de résidence principale, **en Ontario ou ailleurs**, et
- aucun candidat ni aucune personne détenant le titre de propriétaire avec lui ne peut obtenir plus d'une subvention pour un logement quelconque.

Le revenu du candidat n'entre pas en ligne de compte dans les conditions d'admissibilité à cette subvention.

Personnes non admissibles

Aucune personne n'est admissible au régime de subvention aux acheteurs de logement de l'Ontario si:

- son conjoint a reçu une subvention du même régime,
- toute autre personne copropriétaire avec le candidat a reçu une subvention du même régime, ou si
- le vendeur du logement continue à vivre dans le logement qu'il a vendu.

Logements admissibles

On entend par logement admissible tout logement qui convient à une famille et où elle peut vivre, dormir, préparer et consommer ses repas.

Les divers genres de logements admissibles sont les suivants:

- toute maison ne comprenant pas plus de deux habitations,
- tout logement en copropriété ou tout logement proposé en copropriété,
- tout logement d'une société coopérative de logement, et
- toute maison mobile répondant aux normes établies par l'Association canadienne de normalisation (Normes A.C.N. Z240, en anglais C.S.A. Z240).

Le régime de subvention à l'achat d'un logement en Ontario s'applique aux habitations neuves ou ayant déjà été habitées.

(Suite à la page 4)

Nouvelles en bref dans l'enseignement et l'éducation

- Est-ce que tous les directeurs sont présents à partir de la mi-août dans les écoles? A partir de la dernière semaine d'août.

- Quels sont les changements sur le plan scolaire et sur le plan local et provencial?

Le thème de nos écoles de langue française pour l'année 1975-76 sera annoncé dans une circulaire aux directeurs assez tôt en septembre.

- Quels sont les noms des directeurs (adresse, No de téléphone) qui ont été transférés et quelles ont été leurs nominations?

M. François Caron de St-Paul, Pointe aux Roches à St-Ambroise, St-Joachim; Mme Pauline Bornais maintenant directrice de Brébeuf assume en plus la direction de l'école St-Paul, St-Paul et Brébeuf sont maintenant jumellées. M. Jean Beneteau de St-Ambroise, St-Joachim à St-Antoine, Tecumseh.

- Qu'est devenu Mme Donna Bastien?

Mme Bastien est assistante administrative et joue le rôle de lien entre les écoles et le conseil. Son rôle est surtout au niveau administratif puisque le surintendant responsable relève du ministère d'éducation.

- Quels changements sur les nominations sur un plan provincial?

La nomination d'un Directeur Régional de la Vallée de l'Outaouais doit s'effectuer bientôt. Cela pour remplacer M. Hervé Cyr qui prend sa retraite.

Sans doute que d'ici un ou deux mois on verra plusieurs changements sur le plan provincial.

Propos recueillis par
Abdel Hadi Guenoun



2418 ave Central Windsor 19

Téléphone: 948-9322

Bi-mensuel de langue française

publié par:

LES PUBLICATIONS DES GRANDS-LACS INC.

Responsable du journal

Adi Guenoun

Abonnement $4.00 par année

Le Rempart est imprimé par

L'Imprimerie Lebonfon de Val d'Or, Quebec

Nos bureaux sont situés au Centre Canadien-Français au troisième étage.

Courrier de deuxième classe - enregistrement No. 2903

Pourquoi la femme s'intéresse-t-elle à la mode?



Aujourd'hui, il est indéniable que les femmes s'habillent beaucoup mieux qu'elles ne le faisaient il y a 50 ou 25 ans. D'autant plus que les conditions de vie ne sont plus les mêmes: et la jeune fille ou la jeune femme d'aujourd'hui peut dépenser avec une facilité relative de $50 à $100. dollars par mois pour s'habiller, si ce n'est davantage. Son maquillage, sa coiffure et l'achat d'accessoires, tels les gants, les souliers et les bourses, sont des dépenses qu'elle fait continuellement sans même s'arrêter à considérer ces sommes.

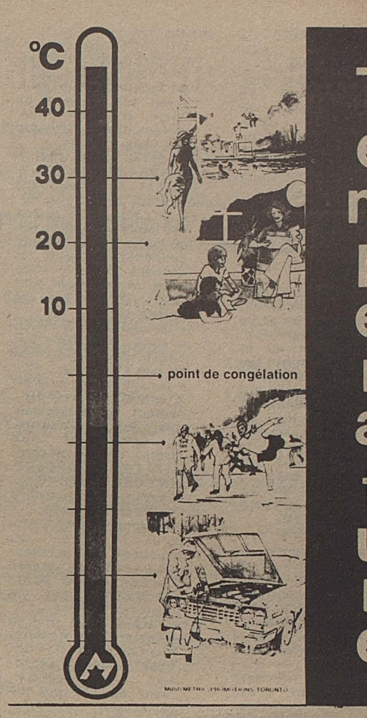
En général, il faut reconnaître que la femme aujourd'hui, sait faire la différence entre les vêtements des grands couturiers et les imitations que l'on trouve facilement et que l'on n'hésite pas à porter, mais dans des copies plus accessibles.

Alors que les grandes élégantes et quelques rarissimes femmes n'hésitent pas à dépenser mille dollars pour une "création", la femme canadienne dépensera facilement un tel montant, soit mille dollars par année pour ses vêtements. Et les sommes d'argent dépensées pour le maquillage et la coiffure ne lui pèsent pas au bout du doigt plus que l'argent des cigarettes. Souliers, gants et bourses, et les chapeaux aussi font partie du budget que la femme dépensera comme sommes accessoires.

Tout comme il y a d'un côté les élégantes et les femmes extravagantes, il y a aussi ces jeunes filles d'aujourd'hui qui portent à peu près n'importe quoi pourvu que cela donne un peu le "genre hippie".

Mais à part ces deux catégories extrêmes, l'on trouve quand même que la moyenne des femmes soit environ 75%, s'intéressent à la mode. De ce groupe, un minuscule pourcentage peut se payer de luxueuses créations, tandis que la grande majorité de ce 75% s'habille avec le "prêt à porter". Il existe un petit groupe de femmes qui peuvent s'habiller elles-mêmes, mais elles sont de moins en moins nombreuses devant les facilités incroyables pour s'acheter tout ce que l'on veut.

Toutefois, même la femme la plus économe, celle qui s'habille elle-même et qui confectionne ses propres vêtements, et qui ne dépense guère plus de $100, par année, celle-ci ira visiter les grands magasins, et à l'occasion assistera aux parades de modes. Il faut lui laisser le droit de voir, de rêver, de prendre des idées et même de magasiner, après tout pour la femme "la mode" c'est qu'un passe-temps plus qu'une ambition, c'est une grande partie de sa vie. Et pour elle, c'est un peu comme pour l'homme, la participation de celui-ci aux événements sportifs ne serait-ce qu'à titre de spectateur.



Mme Hélène Marier est décédée le 22 juillet dernier

Elle mourait dans le calme et la sérénité, chez elle, passant du sommeil réparateur au sommeil éternel, dans sa chaise berçante favorite, à 1143 Argyle Road, où elle vivait avec sa fille, son gendre et leurs trois enfants depuis la mort de son mari, en septembre 1962. Sa mort douce et consolante couronnait une longue vie toute consacrée au bien-être des siens.

Ses enfants ont perdu une mère qu'ils croyaient immortelle, à cause de son énergie sans bornes, sa vitalité, son goût de vivre, son intérêt constant à voir grandir ses nombreux petits enfants.

Malgré ses 84 ans bien sonnés, elle assistait: le 22 juin à la graduation d'un petit-fils à Cleary, prenant plaisir, par la suite, à voir danser toute cette jeune génération; le 23 juin, à la graduation d'un autre petit-fils à l'école Ste-Thérèse; le 25 juin, à un récital de ballet ou l'une de ses petites-filles prenait part; le 27 juin, de nouveau à Cleary, au concert de Robert Paquette; le 29 après-midi, à une réception de graduation, un fils; le 5 juillet, à une célébration d'un 40e anniversaire de mariage d'un beau-frère. Tout cela entrecoupé par les visites de ses enfants chez elle ou chez l'un ou l'autre d'entre eux pour un B-B-Q ou une veillée tranquille à jaser. Ce qui semble avoir été un facteur à sa constante jeunesse vient peut-être du fait qu'à 62 ans, elle entreprenait avec joie, avec le concours de son mari, de voir à l'éducation d'une petite-fille de deux ans laissée seule après la mort accidentelle de son fils et de sa femme.

La communauté francophone a perdu une partisane acharnée à la cause française. Partout où c'était français, on savait la retrouver là: concert, réunion conférence, soirée quelconque. Elle a contribué, avec l'aide de son mari, à la fondation d'une section française du Tiers-Monde à Windsor.

Le Rempart perd une lectrice assidue. C'est avec fierté qu'elle parlait de sa collection quasi-complète du Rempart, depuis le vol. 1, NO 1, de novembre 1966 jusqu'à nos jours.

Le poste CBEF 540 perd une de ses plus fidèles auditrices. La radio française a sûrement été pour elle, sa meilleure compagnie, la joie et la consolation de ses dernières années. Elle avait bien hâte que la télévision française nous arrive, mais elle la voulait beaucoup plus pour ses petits-enfants



qu'elle voyait, avec amertume, s'angliciser de jour en jour. Elle espérait bien du fond du coeur que cette télévision française soit pour eux, leur planche de salut. Mais tant qu'à elle même, rien n'aurait remplacé sa radio. . . Même durant ses visites annuelles à Montréal, la radio prenait présence à la télévision française. Elle trouvait se radio plus informative, plus éducationnelle, avec beaucoup plus de beaux programmes de musique, religieux et d'affaires publiques. Les émissions locales lui permettaient de connaître tout ce monde nouveau de la région.

S'il nous est permis, une fois rendu dans l'au-delà, de voir ce qui se passe sur la terre, elle a vu se matérialiser, lors de ses funérailles, un rêve si longtemps caressé: d'entendre du français dans l'église anglaise qu'elle avait adoptée comme sienne par la force des circonstances et à l'ombre de laquelle elle vivait depuis près de 13 ans. Ces bonnes paroles ont été prononcées par Mgr Jean Noel qui a bien voulu accepter de coofficier avec le Père Lionel Bélanger la messe de la résurrection célébrée par le curé de Ste-Anne, le Père Joseph Brisson, le jour de la fête de Ste-Anne le 26 juillet dernier.

Elle laisse dans le deuil six garçons et deux filles; ainsi que leurs épouses et époux: M. et Mme Benoit, M. et Mme René et Laurent de Windsor, M. et Mme Jos de Longueil, Qué; M. et Mme Jean-Jacques Marier d'Alma, Qué et M. et Mme Paul d'Ottawa, M. et Mme Ray Harrison (Aline), M. et Mme Ted Gorski (Thérèse) de Windsor (Gérard 1952) 27 petits-enfants, 2 arrières-petits-enfants, quatre soeurs et un frère dans le Québec. Beaux-frères et belles-soeurs de Windsor: M. et Mme C.A. Marier, M. et Mme P.E. Marier, Mlle Cécile Marier, Mme Charlotte Mongenais et M. Maxime Therrien. La famille a été profondément touchée par tous les témoignages de sympathies et vous en remercie sincèrement.

Sa fille Aline

- Comment obtenir . . .

(Suite de la page 2)

Il n'existe aucune condition relative à un minimum ou à un maximum de prix. Toutefois, le prix d'achat du logement doit correspondre à la valeur marchande.

Période d'admissibilité

Pour bénéficier de la subvention aux acheteurs de logement de l'Ontario, il faut acheter le logement entre le 8 avril et le 31 décembre 1975.

La date à laquelle l'achat est considéré comme conclu, selon les termes du régime de subvention, dépend du genre de logement et des moyens par lesquels il a été acquis.

Les conditions qui régissent la date finale de l'achat sont décrites ci-dessous. Veuillez consulter le paragraphe décrivant le genre de logement qui s'applique à votre cas:

REVENTE DE MAISONS ET D'HABITATIONS EN COPROPRIETE ENREGISTREE

En cas de vente de logements existants et de revente de logements en copropriété, on considère que l'achat est conclu selon les termes du régime de subvention lorsque les deux conditions suivantes sont remplies:

- l'acte ou le transfert au candidat est enregistré au cadastre, et
- le candidat est en droit d'entrer immédiatement en possession des lieux vacants.

LOCATION SELON LE REGIME H.O.M.E.

Tout achat est considéré comme conclu lorsque:

- le candidat locataire a passé un acte d'achat et a repris le bail et
- l'acheteur est en droit, selon les termes de l'acte, d'entrer immédiatement en possession des lieux vacants.

HABITATION D'UNE SOCIETE COOPERATIVE

L'achat est considéré comme conclu lorsque:

- le candidat a acquis des parts sociales ou des obligations de la société coopérative, qui lui donnent le droit d'occuper un logement dont la société est propriétaire,
- le candidat a signé un accord d'occupation exécutoire avec la société et
- le candidat est en droit d'entrer immédiatement en possession des lieux vacants, conformément aux termes de cet accord.

HABITATION PROPOSEE EN COPROPRIETE

L'achat est considéré comme conclu lorsque:

- le constructeur ou le propriétaire du logement et l'acheteur ont conclu un accord d'achat et de vente exécutoire pour le logement proposé, et
- l'acheteur est en droit d'entrer immédiatement en possession des lieux vacants proposés, conformément aux termes de cet accord.

MAISON MOBILE

L'achat est considéré comme conclu lorsque:

- le candidat a acheté une maison mobile ou a convenu par écrit de le faire,
- la maison mobile est sise sur le terrain où l'acheteur vivra comme dans tout autre logement, et
- le terrain est la propriété du candidat ou le candidat l'occupe conformément à un permis ou à un contrat de bail qui l'autorise à placer la maison mobile sur le terrain et à l'occuper à titre de résidence principale.

HABITATION CONSTRUITE PAR LE REQUERANT

L'achat est considéré comme conclu lorsque:

- le propriétaire occupe le logement pour la première fois à titre de résidence principale, à condition qu'à ce moment le logement soit situé sur un terrain qui lui appartient. Veuillez noter que dans le cas des logements construits par l'acheteur (requérant) lui-même, le propriétaire doit emmenager dans son logement le 31 décembre 1975 au plus tard, pour être admissible à la subvention.

ACCORD A LONGUE ECHEANCE D'ACHAT ET DE VENTE

Les acheteurs de logement selon des accords d'achat et de vente à longue échéance peuvent bénéficier des subventions aux acheteurs de logement.

Dans le cadre de ce régime de subvention, est considéré comme accord d'achat et de vente à longue échéance, tout accord qui expire à une date précise après le 30 juin 1978, à condition qu'à la date d'expiration le titre de

(Suite à la page 8)

MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

Chaque jour, les journaux, la radio et la télévision nous font admirer les grands exploits scientifiques de notre civilisation. Dans certains domaines, le progrès semble ne plus avoir de limite. Mais, chaque jour aussi, nous sommes confrontés avec la dure réalité de la misère dans le monde: dans tel coin du globe, c'est la guerre, ailleurs, c'est la famine ou la torture, l'injustice et la répression; le sous-développement économique, social et culturel de millions d'êtres humains.

Nul ne peut refuser d'assumer ses responsabilités pour bâtir un monde meilleur. DEVELOPPEMENT ET PAIX, vous invite à participer à sa campagne pour soutenir, appuyer 300 projets de développement dans 60 pays du Tiers Monde et pour que la solidarité gagne du terrain.

Envoyez vos dons à DEVELOPPEMENT ET PAIX, 1452, rue Drummond, Montréal, H3G 1W2 ou à l'Evêque de votre diocèse.

- Mémoire de . . .

(Suite de la page 1)

tario. De plus, pour ce qui est des immigrants ne parlant ni le français ni l'anglais, il appert que la très grande majorité s'intègre au groupe de langue anglaise. Ceci veut dire que l'immigration n'a pas joué en faveur du groupe francophone dans l'ensemble du pays et très certainement en Ontario. (voir l'étude de M. Henripin "L'immigration et le déséquilibre linguistique" pp. 12 et 13).

Les auteurs du Livre Vert s'attardent au problème linguistique de la question de l'immigration. On note que le gouvernement de la province de Québec s'est intéressé à la question dans le but de maintenir l'équilibre linguistique au sein de la province. Ce problème n'a pas semblé préoccuper les autres provinces ni même le fédéral. On peut dénombrer plus de soixante-dix agents de l'immigration canadienne dans des pays de langue anglaise alors qu'il y en a seulement treize dans des pays de langue française. Il n'est donc pas surprenant de constater au tableau 3.10 à la page 101 de l'étude "Le programme d'immigration" que depuis 1968 le nombre d'immigrants parlant anglais a augmenté alors que ceux parlant français a diminué.

Cette situation que nous venons de résumer en rapport avec l'aspect linguistique de l'immigration, nous amène à faire quelques suggestions à l'intention du comité.

Il est évident, comme le précise le Livre Vert, que la politique d'immigration devra tenir compte de l'équilibre linguistique. Il faudra toutefois dépasser l'étape des voeux pieux. Pour ce faire, le gouvernement devra augmenter le nombre de ses bureaux de l'immigration en pays francophones; de plus, il devra faire l'impossible pour recruter des immigrants de langue française.

Contrairement à ce qui semble être généralement accepté, l'immigration de langue française ne devrait être en fonction uniquement du Québec. Il va de soi que la très grande majorité des immigrants de langue française se dirigent vers le Québec. On peut penser toutefois qu'un certain nombre pourrait aller vivre dans les autres provinces si le gouvernement les renseignait adéquatement sur les possibilités d'y vivre en français. Nous avons la nette impression que trop souvent on présente l'image bilingue du pays de la façon suivante: le Québec: français, le reste: anglais.

Il nous a été donné de rencontrer des immigrants qui se sont dits étonnés d'apprendre qu'il y avait des francophones à l'extérieur du Québec. Ils se sont dits pour la plupart très mal renseignés sur la politique de bilinguisme du gouvernement et sur les services bilingues disponibles.

Il nous apparaît non seulement important de renseigner les futurs immigrants de langue française sur la vie française à l'extérieur du Québec, mais aussi les immigrants de d'autres langues afin qu'ils ne soient pas surpris de découvrir qu'au Canada il y a des francophones dans toutes les régions et que leur langue jouit d'un statut officiel.

Pour refléter le caractère bilingue et biculturel du Canada, les bureaux de l'immigration devraient avoir une capacité bilingue au niveau du personnel; ils devraient fournir toute documentation dans les deux langues et informer les immigrants éventuels de la politique de bilinguisme du Canada.

A titre d'information

Fondée en 1910, l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) est une fédération de 15 conseils régionaux et autant de sociétés provinciales. L'ACFO voit à la promotion des francophones de l'Ontario dans tous les domaines, à partir de l'éducation jusqu'au socio - économique. L'Association tient annuellement un Congrès où sont discutés ses priorités et ses programmes. Depuis 1969, l'animation socio-culturelle occupe une place importante dans les services offerts par l'ACFO à la population francophone.

Dans toutes ses activités, l'ACFO vise à faire le consensus de tous les intérêts et de toutes les régions de l'Ontario. Au bureau des gouverneurs et sur les comités permanents. on peut

(Suite à la page 7)

ACFO-INFO

Groupe de travail sur les minorités de langue française.

Le Secrétaire d'Etat a annoncé la fromation d'un Groupe de travail qui fera le point sur les aspirations des minorités de langue française particulièrement au chapître du développement culturel. Ce groupe verra entre autre à évaluer les programmes du Secrétariat d'Etat destinés à cette minorité. Les membres du Groupe de travail sont: Liliane Beauchamp, présidente du Groupe de travail et anciennement vice-présidente de l'ACFO; Daniel Poliquin, Ottawa; Denise Bernardin, Ste-Anne, Manitoba; René Archambault, Gravelbourg, Saskatchewan; Léger Comeau, Church Point, Nouvelle Ecosse; Murielle Roy, Moncton, Nouveau Brunswick et Roland Marcoux, secrétaire du Groupe de travail.

Calendrier des activités du Conseil des Arts de l'Ontario

Le CAO prépare un calendrier des événements artistiques pour '75-'76. Ce calendrier sera ensuite distribué aux médias d'information et aux personnes intéressées. Vous pouvez y faire inscrire les activités de votre groupe en écrivant à Angie Grossman. Le Conseil des Arts de l'Ontario, 151 ouest, rue Bloor, Toronto, Ontario, M5S 1T6 Tél: (416) 961 1660.

Programme d'initiative locale

Encore une fois ce programme est disponible sous la gérance de la Direction de la création d'emploi du Ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration. La date limite pour déposer une demande de subvention est le 12 septembre 1975. Pour formules et renseignements, s'adresser au bureau régional le plus près:

Direction de la création d'emploi, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ontario	Direction de la création d'emploi, 2180 rue Yonge, C.P. 48, Carré Canada, Toronto, Ontario	Direction de la création d'emploi, 140 sud, rue Durham, Sudbury, Ontario

Bilinguisme

L'équipe de Judco qui fait actuellement enquête sur la possibilité d'utiliser le français dans les cours de justice de l'Ontario en est maintenant rendue à son étape de sensibilisation.

Nous tenons à vous signaler que de sources officieuses, nous sommes en mesure d'affirmer que tous les formulaires émis par le ministère de la justice de l'Ontario ou concernant les infractions criminelles seront disponibles dans les deux langues dès l'automne prochain quoi qu'en dise le Procureur Général de l'Ontario.

Cela nous apparaît comme une manoeuvre astucieuse du Gouvernement de l'Ontario pour calmer les esprits peu avant les élections.

Dans la mesure où tout cela serait vérifié, il faudra donc attendre une prochaine élection avant de pouvoir reparler avec le ministère de la Justice de l'utilisation du français dans ses cours de justice.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

JUDCO, ACFO
204-260 rue Dalhousie,
Ottawa, Ontario
Tél: (613) 237 6050

Faites profiter vos enfants des programmes scolaires en français

au secondaire

ECOLE	RESPONSABLE	TELEPHONE
Ecole Secondaire de Belle Rivière 333 South St.	M. Jean Mongenais	519/728-1212
Ecole Secondaire de Commerce de Windsor 441 Tecumseh Rd.W Windsor	M. André Comeau	519/254-7548

A L'ÉLÉMENTAIRE

(A Windsor)

ECOLE	RESPONSABLE OU DIRECTEUR	TELEPHONE
Ecole Geroges-P.-Vanier 6200 Edgar St. Windsor	M. Robert Bisnaire	519/948-9481
Ecole Abbé-Lucien Beaudouin 754 California Ave. Windsor	Soeur Lucille Breault	519/256-2931
Ecole St-Edmond 765 Marentette Windsor	M. Robert Vallée	519/256-0503
Ecole Ste-Thérèse 5305 Tecumseh Rd.E. Windsor	Soeur Thérèse Fleury	519/945-2628
(Au comté) Ecole Brébeuf Pointe aux Roches	Mme Pauline Bornais	519/694-3117
Ecole St-Paul Pointe aux Roches	Mme Pauline Bornais	519/694-3022
Ecole St-Ambroise C.P. 40 St-Joachim	M. François Caron	519/728-2010
Ecole Ste-Bernadette Staples	M. François Caron	519/687-2402
Ecole Pavillon de Jeunes R.R. 1 Belle Rivière	M. Jean Brulé	519/ 727-6044
Ecole St-Antoine 1317 Lespèrance Rd. Tecumseh	M. Jean Béneteau	519/735-2165
Ecole St-Joseph 9381 Townline Windsor	Soeur Thérèse Ladouceur	519/ 734-8662
Ecole Sacré-Coeur 1414 Divine St. LaSalle	(à nommer)	519/734-7431
Ecole St-Ursule McGrégor	M. Léo-C. Sylvestre	519/726-6114

Ces programmes donnent une excellente formation académique et culturelle en français et assure une maîtrise tout à fait convenable de la langue anglaise. Faites en profiter vos enfants et renseignez toutes vos connaissances à ce sujet.

Le comité régional de Windsor de l'A.P.I. et l'A. St-Jean Baptiste de l'Ouest de l'Ontario

- C.C.A.F. . . .

(Suite de la page 1)

membres en sont: Mme Micheline St-Cyr (Chasse-Galerie, Toronto), M. Richard Casavant (Conseil des Arts de l'Ontario), le Père Albert Régimbald (Centre des Jeunes de Sudbury), Mme Madeleine Binet (Timmins), M. Alain Poirier (ACFO) M. Roger Potvin (Sarnia) et M. Georges L. Amyot (secrétaire administratif du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes).

Le comité a décidé que le Colloque débutera pendant la soirée du vendredi 31 octobre 1975 et se terminera dans l'après-midi du dimanche 2 novembre 1975.

Comme lieu de rencontre, on a choisi le Centre d'Elliot Lake à cause de la modicité du prix de l'hébergement et des repas pour les participants et des locaux disponibles pour une rencontre de ce genre.

Parmi les participants au Colloque, on espère compter les représentants des organismes culturels francophones de la province et les autres franco-ontariens intéressés à la culture canadienne-française. Les séances plénières ne seront pas nombreuses afin de permettre aux participants de se réunir assez souvent en petits groupes pour l'étude des activités culturelles dans les cinq régions de la province.

Les délégués participeront à des ateliers ou groupes d'étude en plus d'assister à quelques conférences afin de formuler des recommandations appropriés. Le but de cette lettre est de vous renseigner au sujet du Colloque qui aura lieu à Elliot Lake, les 31 décembre et 1 et 2 novembre 1975 et de vous prier de nous faire parvenir, dans le plus bref délai, vos commentaires et-ou vos suggestions concernant le programme.

Georges L. Amyot
Secrétaire administratif

- Mémoire de . . .

(Suite de la page 4)

trouver des participants de toutes les régions et de toutes les associations provinciales affiliées à l'ACFO

Liste des associations provinciales membres de l'ACFO: Fédération des Femmes Canadiennes-françaises; Société des éducateurs de langue française de l'Ontario; Union des cultivateurs franco-ontariens; Fédération des clubs sociaux franco-ontariens; Union culturelle des Franco-Ontariennes; Fédération des Caisses populaires de l'Ontario Limitée; Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Ontario et Club d'Entraide; Direction-Jeunesse; Association des enseignants franco-ontariens; Association des Scouts du Canada; Association française des conseils scolaires de l'Ontario; Guides catholiques du Canada; Fédération des associations de parents et instituteurs de langue française de l'Ontario; Conseil de la coopération de l'Ontario; Association des Fermières de l'Ontario.

Caractère et personnalité du Lion

Signe de feu, la personnalité du natif du Lion ne peut s'affirmer que face aux autres; il a réellement besoin du groupe pour confirmer son identité. Ennemi de la bassesse, il cultive les valeurs sociales, tirant orgueil de son origine. A l'inverse, un Lion médiocre, dépourvu de générosité, devient mesquin et hargneux.

Son besoin d'approbation lui fait souvent exprimer mieux les valeurs du groupe dans lequel il vit que les siennes propres. Essentiellement conservateur, il est très respectueux de la hierarchie. Il magnifie tout ce qui l'entoure. La grande difficulté pour les natifs de ce signe est de dompter le lion interieur et dévoré, d'ambition qui peut bien les hisser à tous les sommets qu'en faire des tyranniques. Vaniteux, il redoute alors l'apparition de quelque individualité de valeur qui lui portera ombrage.

On peut constater deux types de natifs de Lion: le lion grand et majestueux, qui a la volonté et le courage d'entreprendre de grandes entreprises, généreux et amical, et le pauvre lion, mesquin et timide, impuissant et dépourvu de toutes les qualités qui peuvent faire du lion le roi.

Nous trouverons les natifs de Lion à la tête de son groupe, au bureau, à l'atelier,. . . On pourrait dire que toutes les portes lui sont ouvertes, s'il peut se distinguer dans la profession choisie. Il sera un bon musicien, diplomate, comédien, et surtout un excellent leader.

CAPRICONE du 22 déc. au 20 janv.

Soyez plus prudent lorsque vous conduisez. Un accident est bien vite arrivé. Maitrisez donc votre fougue et tout ira bien.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Vous accusez vos parents d'être trop sévères envers vous, et vous vous révoltez. Après tout, ne sont-ils pas vos meilleurs conseillers?

POISSON du 20 fév. au 20 mars

Une lettre vous parviendra de l'étranger et votre correspondant vous annoncera sa prochaine venue à Montréal.

BELIER du 21 mars au 20 avril

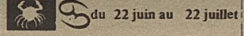
Méfiez-vous d'une personne au teint brun que vous avez connue récemment. Vous ne sauriez en tirer rien de bon.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

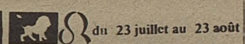
Vous êtes trop enclin à tout raconter aux autres de votre vie privée. Cela ne peut vous avancer en rien, sinon à vous faire dénigrer.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Soyez plus assidu dans votre travail. Un bel avenir s'ouvre devant vous dans tous les domaines, aussi bien matériel que sentimental.



Les circonstances présentes vous sont favorables, mais il faut savoir saisir l'occasion quand elle se présentera à vous.



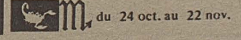
Vous serez appelé à faire, dans les semaines qui viennent, un voyage qui vous ouvrira des horizons nouveaux.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous ferez la connaissance d'une personne qui aura sur votre existence une grande influence. Celle-ci pourrait être bénéfique.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

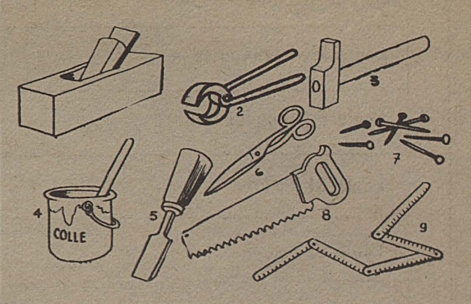
Ne vous laissez pas aller au désespoir si les évènements vous sont contraires. Tout s'améliorera très bientôt.



Votre situation s'améliorera considérablement si vous arrivez à inspirer une confiance absolue à vos employeurs.

SAGITAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Pourquoi ne feriez-vous pas carrière dans la chanson? C'est là qu'est votre avenir pour peu que vous ayez de la voix.



L'intrus — Un de ces objets n'a pas sa place parmi les autres..... Lequel et pourquoi?

VU ET ENTENDU

AEFO:

En effet, le président provincial de l'AEFO, M. Jean Coughlam, est heureux d'annoncer que M. Bernard A. Ethier de Hamilton, Mme Marie-Reine Forest de Verner et Mlle Jacqueline Lévesque de Ramore se joindront au personnel-cadre de l'AEFO en tant qu'adjoints administratifs. Quant à M. André Pinard, il sera promu adjoint, responsable des communications.

Communiqué de la FFCF, section St-Jérôme:

Le samedi 27 septembre aura lieu, au sous-sol de l'église Saint-Jérôme, une soirée sociale mixte, à l'occasion du 10e anniversaire de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises, section St-Jérôme.

- Comment obtenir. . .

(Suite de la page 4)

propriété du logement soit transféré à l'acheteur.

Tout achat entrepris au moyen d'un accord d'achat et de vente à longue échéance est considéré comme conclu lorsque:

- l'acheteur est en droit d'entrer immédiatement en possession des lieux vacants, conformément aux termes de cet accord,
- l'accord d'achat et de vente est enregistré au cadastre, et
- la responsabilité du vendeur de transférer le titre de propriété selon cet accord n'est pas soumise à la condition que l'acheteur exerce ou non une option ou un droit quelconque.

Occupation à titre de résidence principale

Pour être admissible au régime de subvention aux acheteurs de logement de l'Ontario, l'acheteur doit demeurer dans son logement à titre de résidence principale le 30 juin 1976 au plus tard.

Dates des demandes

Si vous êtes UNE PERSONNE ADMISSIBLE et que vous avez acheté UN LOGEMENT ADMISSIBLE entre le 8 AVRIL et le 31 DECEMBRE 1975, et si vous occupez ce logement à titre de RESIDENCE PRINCIPALE avant le 30 juin 1976, vous pouvez faire une demande de subvention.

Toute demande de versement de la première tranche de la subvention doit se faire le 30 juin 1976 au plus tard. Dès que vous avez acheté le logement, que vous y demeurez et qu'il est votre résidence principale, vous pouvez faire votre demande pour la première tranche de la subvention, soit $1,000.

Les demandes pour les deux autres paiements de $250 chacun doivent être soumises le 30 juin 1978 au plus tard.

Renseignements par téléphone

- Vous pouvez appeler gratuitement en composant le ''0'' et en demandant le Zenith 8-2000 à la téléphoniste.
- Les personnes domiciliées dans la Communauté urbaine de Toronto composent le numéro 965-8470.

Renseignements par écrit

Ministère du Revenu
Régime de subvention aux
acheteurs de logement
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 2C9.

Chronique du livre

Colette, G.C.
LE BLE EN HERBE
Fr. (roman)

C'est une histoire de jeunes gens qui se réveillent à l'amour. Phil et Vinca, les deux héros adolescents passent ensemble leurs vacances aux plages blondes de l'été.

Daveluy, André
PETITE ENCYCLOPEDIE DU BRICOLEUR
Fr. 643.7 Dav

André Daveluy, le célèbre Monsieur Bricole dont les conseils à la radio, à la télévision et dans les journaux font la joie des bricoleurs, dans cet ouvrage il a réuni tous ses secrets sur l'entretien et la rénovation de votre maison.

De Montherlant
LES BESTIAIRES
Fr. Roman

Montherlant, enthousiasmé pour les courses de taureaux, écrit cette oeuvre de son expérience des taureaux et de sa connaissance de l'Espagne.

Murdoch, Iris
UNE DEFAITE ASSEZ HONORABLE

Une vraie plethore de personnages, situations compliquées, conversations bizarres. C'est un huis-clos infernal dont l'auteur nous donne la clé seulement à la fin de l'histoire.

Solzhenitsyn, Alexander
L'ARCHIPEL DU GOULAG, 1918-1956
Fr. 365.450947 Sol

Voilà, finalement, **L'Archipel du Goulag** un des plus grands livres jamais écrits sur l'U.R.S.S.